

Zeitschrift:	Physiotherapeut : Zeitschrift des Schweizerischen Physiotherapeutenverbandes = Physiothérapeute : bulletin de la Fédération Suisse des Physiothérapeutes = Fisioterapista : bollettino della Federazione Svizzera dei Fisioterapisti
Herausgeber:	Schweizerischer Physiotherapeuten-Verband
Band:	- (1979)
Heft:	288
Artikel:	Ce que le physiothérapeute doit savoir au sujet de l'hippothérapie et de la rééducation par l'équitation
Autor:	Künzle, Ursula
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-930528

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Ce que le physiothérapeute doit savoir au sujet de l'hippothérapie et de la rééducation par l'équitation

Ce sont deux domaines dans lesquels le cheval est employé, qui ce soit dans le domaine du traitement physiothérapeutique (hippothérapie) et dans la réhabilitation (rééducation par l'équitation).

Le terme d'hippothérapie (terme attribué au Prof. Kaeser, Bâle, 1966) a subit ces dernières années l'effet de la mode et sous ce terme on trouve beaucoup d'actions thérapeutiques et sportives très diverses. En guise d'orientation la nomenclature suivante servira à délimiter la physiothérapie des activités sportives et à faire le point sur ce qui se passe en Suisse.

Qu'est-ce que la rééducation par l'équitation? (RPE)

Le terme de rééducation par l'équitation englobe toutes les mesures rééducatives utilisant l'effet thérapeutique du sport, qui ont pour but d'assurer une influence pédagogique et psychologique sur des sujets atteints de handicaps physique ou mental.

Le rééducation par l'équitation est-elle un sport?

Non, car l'équitation comme sport pour handicapés ne poursuit aucun but thérapeutique spécifique. Des camps d'équitations sont organisés pour IMC et enfants aveugles sous le patronat de la Fédération Suisse du Sport handicap (Brunaustrasse 6, 8002 Zurich). Il ont lieu en Suisse Romande à Grandvaux, sous la direction de Mlle Du-commun, Lausanne, en Suisse Allemande à Koblenz, sous la direction de Mlle Danielcik, Bâle.

Au plan de l'équitation, le physiothérapeute sera en mesure d'assurer aux IMC une préparation thérapeutique à ce sport.

Quels patients peuvent-ils bénéficier de la rééducation par l'équitation? (RPE)

La RPE favorise la réinsertion sociale d'enfants ou de jeunes gens ayant des troubles de comportement et des difficultés scolaires. Elle améliore la capacité de résistance du sujet, provoque une stimulation générale et contribue à étendre le champ d'expériences du patient et à affirmer sa personnalité; elle est aussi appliquée aux handicapés mentaux.

La rééducation par l'équitation englobe plusieurs groupes, dont les principaux sont: équitation thérapeutique, équitation d'activation, équitation en pédagogie curative, équitation psychothérapeutique.

La rééducation par l'équitation, est-elle de la physiothérapie?

Non, la RPE n'est pas de la physiothérapie, étant donné qu'elle poursuit un but pédago-

gique et psychologique en tirant profit de l'effet thérapeutique du sport. La RPE est une forme de réhabilitation, exécutée par le pédagogue, psychologue, l'ergothérapeute, ayant suivi un cours de perfectionnement en rééducation par l'équitation. Ces cours ont lieu en France et en Allemagne.

Des chevaux spécialement entraînés sont indispensable à une bonne exécution de la RPE.

Qui paie la rééducation par l'équitation?

Si la RPE se fait au niveau d'une école spéciale, une partie des frais est comprise dans le prix forfaitaire des mesures de réhabilitation. Autrement, l'aide financière de fonds privés est indispensable.

Où se pratique la rééducation par l'équitation?

Cette mesure de réhabilitation se pratique dans les écoles spéciales et foyers de jeunes gens et dans des centres de réadaptation.

Pour tous renseignements complémentaires veuillez vous adresser à

- L'ASSOCIATION SUISSE POUR LA REEDUCATION PAR L'EQUATION
secrétariat: M. Dupertuis, Champsec, 1950 Sion
- la FEDERATION SUISSE DU SPORT HANDICAP
secrétariat: Dr. F. Nüschele, Brunaustrasse 6, 8002 Zurich

Qu'est-ce que l'hippothérapie?

L'hippothérapie est une forme de traitement physiothérapeutique qui utilise le mouvement du cheval; elle a pour but d'améliorer les performances motrices des patients atteints de troubles moteurs centraux.

Chez quels patients peut-on appliquer l'hippothérapie?

L'hippothérapie est appliquée dans les cas

d'atteintes cérébrales et spinales qui provoquent des troubles de la fonction motrice chez les adultes aussi bien que chez les enfants.

Le physiothérapeute désire obtenir une normalisation de l'activité musculaire et en même temps apprendre à ces patients des séquences de mouvements normales, ce qui signifie, surtout au niveau du tronc, une amélioration de l'équilibre en position assise. Cet apprentissage des réactions d'équilibre du tronc est particulièrement indiquée sur le dos du cheval.

Comment fonctionne le cheval en tant que moyen thérapeutique?

Le cheval, auxiliaire thérapeutique vivant, est choisi pour les mouvements rythmiques de son dos. L'allure du pas et du tölt provoque des mouvements harmonieux qui se transmettent de manière optimale au corps du patient. La position assise jambes écartées ainsi que les mouvements fins et répétitifs du cheval ont un effet décontractant sur la musculature. La répétition rythmique du mouvement favorise l'apprentissage des réactions d'équilibre au niveau du tronc d'une manière plus naturelle et plus intensive que toute autre forme d'exercice connue et pratiquée jusqu'à ce jour.

Quelles conditions le cheval doit-il remplir pour être utilisé en hippothérapie?

Le cheval étant un auxiliaire pour le traitement, le physiothérapeute doit le choisir en fonction de l'amplitude de ses mouvements qui doivent être adaptés aux possibilités d'équilibration du patient. Seules les allures à 4 temps, telles que le pas et le tölt, sont utilisées en hippothérapie, à l'exclusion du trot et du galop.

Depuis des années les poneys, en particulier les islandais, ont démontré toute leur valeur pour effectuer ce travail. Cette race de petits chevaux robustes (au garrot 135 cm) de caractère pacifique possède le tölt en plus des allures typiques du cheval.

Toutefois chaque cheval n'est pas doué ni entraîné pour ce genre de travail. Il doit en outre réunir les qualités nécessaires au plan de l'allure et du caractère pour être déclaré apte à l'hippothérapie.

L'hippothérapie est-elle une forme d'équitation?

L'hippothérapie n'est en aucun cas une forme d'équitation car le patient n'exerce aucune action directe sur le cheval.

L'hippothérapie n'est pas non plus une rééducation par l'équitation, car elle a pour but d'améliorer les performances motrices du patient.

L'hippothérapie est-elle remboursée par les Caisses Maladie?

Aujourd'hui l'hippothérapie n'est pas encore reconnue comme traitement curatif spécifique. Un pas a déjà été franchi vis-à-vis des patients atteints de sclérose en plaques, l'assurance longue maladie rembourse le traitement au tarif de la kinésithérapie.

C'est ainsi que la pratique de l'hippothérapie n'est possible que grâce à un support financier important de donateurs privés et de certaines institutions sociales, grâce aussi à l'engagement personnel des physiothérapeutes.

Quelles sont les conditions permettant de pratiquer l'hippothérapie?

Le médecin a la responsabilité de la prescription du traitement et son contrôle, puisque l'hippothérapie est une forme de traitement comprenant l'apprentissage des réactions d'équilibre dans certaines formes de troubles moteurs centraux.

L'hippothérapie doit être appliquée par un physiothérapeute possédant des connaissances de base dans l'analyse fonctionnelle de Klein-Vogelbach, dans le traitement Bobath, de plus, il doit avoir des connaissances hippiques suffisantes et suivre une formation complémentaire en hippothérapie.

Le GROUPE SUISSE POUR L'HIPPO-THERAPIE a pour but de promouvoir cette forme de traitement et organise depuis 1978 des cours de formation en hippothérapie pour physiothérapeutes, ceux-ci étant placé sous le patronat de la Fédération Suisse des Physiothérapeutes, Région suisse-alémanique.

Où pratique-t-on l'hippothérapie?

Depuis 1966 la clinique neurologique de l'Hôpital Cantonal de Bâle pratique l'hippothérapie avec des chevaux islandais. En Suisse et hors de nos frontières l'hippothérapie se pratique également dans des institutions telles que cliniques spécialisées pour sclérose en plaques, écoles spéciales, des centres de traitements pour IMC, des Homes-écoles, des cliniques infantiles.

Pour tous renseignements complémentaires veuillez vous adresser au
GROUPE SUISSE POUR L'HIPPO-THERAPIE
Clinique Neurologique, Hôpital Cantonal,
4031 Bâle

Auteur: **URSULA KÜNZLE**, Physiothérapeute
Hôpital Cantonal Bâle